

IN Magazine N° 223 - Septembre / Octobre 2025

8 septembre 2025

L'EAU C'EST LA VIE !

La quantité d'eau sur la Terre est la même depuis les origines et le restera. Par contre la quantité d'eau douce disponible a pu varier au cours de l'histoire de « la planète bleue » suivant les cycles des périodes glaciaires ou chaudes.

Aujourd'hui moins de 3 % de l'eau sur la Terre est de l'eau douce dite « propre ». Lorsque celle-ci est saine bactériologiquement et chimiquement elle est dite « potable » donc propre à la consommation sans risque pour la santé. Cette eau potable est un bien commun. Mais cette ressource est très mal partagée sur notre planète. De plus l'accroissement de la population, l'activité humaine (agricole, industrielle ...) et le réchauffement climatique amènent celle-ci à se raréfier. Les conflits d'utilisation de cette eau potable deviennent de plus en plus fréquents.

En France, nous avons la chance d'être un pays où l'eau ne manque pas en général. Mais, pour les mêmes causes précitées, de plus en plus de zones commencent à avoir un approvisionnement difficile. Si rien ne change, nous aurons aussi nos lots de conflits. Ce constat est partagé par tous les scientifiques.

Le rôle de notre association de défense des consommateurs est de « vulgariser » et d'informer au mieux nos concitoyens sur ces faits. Cela permettra un large débat. Une population avertie et éduquée sera, nous l'espérons, apte à prendre les bonnes décisions pour gérer cette ressource qui va diminuer, au mieux de l'intérêt général.

Notre colloque national qui se tiendra le 6 novembre 2025 à Montreuil, est une étape de cette prise de conscience. L'intervention d'experts et le débat avec le public nous permettra de réfléchir aux solutions souhaitables de ce problème crucial.

« Que choisir », dans un billet d'humeur, nous a accusé de ne pas défendre les consommateurs, car nous serions trop liés à l'organisation syndicale, la CGT, qui nous a créés. Nestlé Waters a vendu de l'eau « minérale » traitée comme celle du robinet 200 fois plus chère, avec la clémence du gouvernement, pour préserver ses marges (et donc ses dividendes). « Que choisir » porte plainte contre cette

escroquerie et défend les droits des consommateurs. Cela fait le buzz, mais ne changera en rien la problématique de la raréfaction de l'eau potable et de la gouvernance du système.

Nous avons deux approches et deux visions différentes de l'information et de la défense des consommateurs. Pensons par exemple à l'augmentation des prix de l'électricité : « Que choisir » conseillera le fournisseur le moins cher ce qui est certes utile mais très éphémère dans un monde de concurrence effrénée. L'action d'Indecosa-CGT portera sur la remise en cause du système mis en place par l'Europe qui veut imposer une concurrence (obligatoire et très faussée), alors que notre production française, majoritairement nucléaire, n'a pas changé. Cependant notre intention n'est pas de juger « Que choisir » ni son activité. Nous pensons que les deux approches, une plus pragmatique et l'autre plus politique sont nécessaires et même complémentaires.

Bernard Filaire